

ANNEXE .REALESTATE - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .REALESTATE

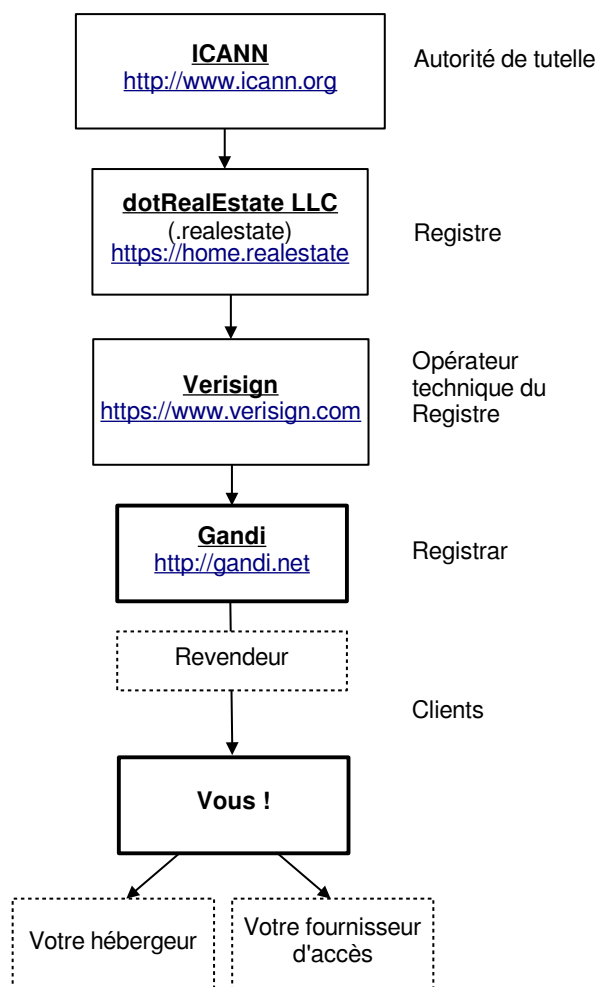
version n° 1.0 du 6 août 2018

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .REALESTATE supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .REALESTATE.1. Autorité de tutelle et Registre

.REALESTATE est une extension générique. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .REALESTATE :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .REALESTATE.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .REALESTATE Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .REALESTATE, définies par l'ICANN, dotRealEstate LLC et Verisign, consultables aux adresses suivantes :

- Politique de lancement :
<https://portal.icann.org/servlet/servlet.FileDownload?file=00P6100000STJnDEAX>
- Politique Sunrise :
<https://portal.icann.org/servlet/servlet.FileDownload?file=00P6100000STJnDEAX>

- Politique d'enregistrement limité :
<https://portal.icann.org/servlet/servlet.FileDownload?file=00P6100000STJoLEAX>
- Politique d'ouverture générale :
<https://portal.icann.org/servlet/servlet.FileDownload?file=00P6100000STJouEAH>
- Politique d'utilisation :
<https://portal.icann.org/servlet/servlet.FileDownload?file=00P6100000STJpOEAX>
- Politiques de protection des données personnelles :
<https://home.realestate/privacy-policy>
- Politiques de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .REALESTATE. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .REALESTATE est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/realestate>

Article .REALESTATE.3. Règles d'ouverture

L'ouverture des noms de domaine en .REALESTATE se déroulera en plusieurs phases : Sunrise, période d'enregistrement limitée et ouverture générale.

La période de Sunrise se déroulera du 28 juillet 2018 au 27 août 2018 et la période d'enregistrement limitée du 28 août 2018 au 26 novembre 2018. L'ouverture générale est prévue pour le 27 novembre 2018. Ces dates ne sont en aucun cas définitives et sont sujettes à modification par le Registre.

Les pré-enregistrements sont cependant possibles chez Gandi : les commandes peuvent être formulées, mais ne seront envoyées au Registre qu'à l'ouverture de la période concernée.

Article .REALESTATE.4. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :

<http://www.gandi.net/domain/realestate/info>

Les .REALESTATE sont ouverts à tous.

Article .REALESTATE.5. Sunrise

5.1 Règles d'éligibilité

Seuls les propriétaires d'une marque enregistrée auprès du mécanisme de protection des droits de marques « [TMCH](#) » (Trademark Clearinghouse) mis en place par l'ICANN sont éligibles à effectuer une demande en période de Sunrise.

En tant qu'agent de marque auprès de TMCH, Gandi peut Vous proposer de procéder à l'enregistrement de Vos marques auprès de TMCH (service réservé à Nos clients Corporate, veuillez contacter Notre [équipe Corporate](#)).

Les conditions d'éligibilité à l'enregistrement d'une marque auprès de TMCH et les règles applicables sont disponibles à l'adresse

suivante : <http://www.trademark-clearinghouse.com/downloads>

Une fois Votre marque validée, TMCH génère un ou plusieurs noms (« labels ») correspondant strictement à l'identique à Votre marque.

Lors de la soumission de Votre marque auprès de TMCH, Vous pouvez notamment choisir de bénéficier du service de Sunrise, sous réserve de la validation de Votre marque par TMCH. Le service de Sunrise inclut :

- la génération d'un fichier « SMD » (Signed Mark Data) attestant de la validation de Votre marque et Vous permettant de procéder à des demandes d'enregistrement en période de Sunrise d'un ou plusieurs noms de domaine correspondant strictement à l'identique au(x) « label(s) » générés, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité et règles établies par le Registre concerné,
- l'envoi de notifications (NORNs) Vous informant qu'un nom de domaine correspondant au nom de Votre marque a été enregistré par un tiers durant une période de Sunrise.

Lors de Votre demande sur Notre interface, il Vous faudra uploader Votre fichier « SMD » qui sera soumis à vérification.

Les modifications de DNS des noms de domaine enregistrés pendant la période de Sunrise ne seront pas possibles entre la fin de la période de Sunrise et l'ouverture générale.

5.2 Règles d'attribution

Les noms de domaine seront attribués selon la règle du premier arrivé premier servi.

Lorsqu'un nom de domaine Vous est attribué en période de Sunrise, les tiers propriétaires d'une marque identique enregistrée auprès de TMCH sont notifiés de Votre enregistrement.

5.3 Règlement des litiges

Tout litige relatif à la validation de Votre marque auprès de TMCH doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par TMCH :

<http://www.trademark-clearinghouse.com/dispute>

Tout litige portant sur l'allocation d'un nom de domaine en période de Sunrise doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par le Registre, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

<https://portal.icann.org/servlet/servlet.FileDownload?file=00P6100000STJnrEAH>

5.4 Conditions de remboursement

Vous pourrez prétendre à un remboursement si Votre demande d'enregistrement est rejetée (ie : nom de domaine déjà enregistré) à condition que le Registre procède au remboursement.

Article .REALESTATE.6. Période d'enregistrement limité

Cette période est réservée aux membres de l'association « National Association of Realtors » qui sont titulaires d'un nom de domaine en .realtor.

Cette période n'est pas disponible chez Gandi.

Article .REALESTATE.7. « Trademark Claim Notice » période

Conformément aux règles de l'ICANN, pendant 90 jours à l'ouverture générale se déroulera une période de « Trademark Claim Notice ».

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler Votre demande d'enregistrement. Étant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, Gandi Vous notifiera les « Trademark Claim Notice » à partir de la veille de l'ouverture de la période concernée par email et Votre demande d'enregistrement sera placée en « erreur » jusqu'à confirmation ou annulation de Votre demande via Notre interface. Étant précisé qu'en application des règles de l'ICANN, à défaut de confirmation de l'alerte de Votre part, Gandi n'enverra pas Votre demande d'enregistrement au Registre à l'ouverture de la période concernée, et ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non enregistrement de Votre nom de domaine et notamment si le nom de domaine est enregistré par un tiers qui aurait validé les « Trademark Claim Notice » au moment de l'ouverture de la période concernée.

Il est de Votre seule et entière responsabilité et il Vous appartient donc de veiller à confirmer, si Vous le souhaitez, toutes les alertes reçues avant l'ouverture de la période concernée et l'envoi de Votre demande au Registre.

Article .REALESTATE.8. Termes réservés et noms de domaine premium

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

- termes réservés ICANN :
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/realestate>
(specification 5. schedule of reserved names)

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium », Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par email. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Étant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée au Registre.

Article .REALESTATE.9. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 an pour les demandes effectuées en période de Sunrise, et de 1 à 10 ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .REALESTATE.10. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/realestate>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre site lors de Votre commande.

Vous reconnaissez et acceptez expressément que :

- les tarifs des noms de domaine peuvent être variables, par exemple, un nom de domaine premium aura un tarif différent qu'un nom de domaine standard ;
- les tarifs de renouvellement peuvent également être variables, tel que le tarif de renouvellement d'un nom de domaine peut être différent de celui d'un autre nom de domaine ;
- les noms de domaine peuvent avoir un tarif de renouvellement plus élevé que le tarif de renouvellement affiché lors de l'enregistrement du nom de domaine.

Article .REALESTATE.11. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous consentez à la collecte, l'utilisation et la publication (notamment dans la base de données [Whois](#) du Registre) de Vos données personnelles par le Registre et son opérateur technique en conformité avec les lois applicables.

Article .REALESTATE.12. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .REALESTATE, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Article .REALESTATE.13. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .REALESTATE.14. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .REALESTATE.15. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la

procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .REALESTATE.16. Vos déclarations et garanties

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que :

- toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur ;
- Vous accordez au Registre et à Verisign toutes les licences et les consentements nécessaires pour permettre au Registre, à Verisign ou leurs agents: de réaliser, à la seule et entière discrétion du Registre ou de Verisign, des détectations de logiciels malveillants, de collecter, stocker et traiter les données recueillies dans ce cadre, de divulguer ces résultats au Registre et à l'ICANN, et les utiliser dans le cadre de la protection de l'intégrité, la sécurité ou la stabilité du système du Registre et des noms de domaine, et afin de fournir des rapports et références basés sur ces résultats tant que ces rapports n'identifient pas l'extension concernée ;
- Vous acceptez que les résultats de toute analyse identifiant un logiciel malveillant ou un potentiel logiciel malveillant ne sont pas considérées comme des informations confidentielles ou propriétaires du Registrar ou du titulaire du nom de domaine ;
- le Registre et Verisign ne garantissent pas que ces analyses détecteront tous les logiciels malveillants, ou que le Registre ou Verisign sont tenus de notifier le Registrar ou le titulaire du nom de domaine de la présence d'un logiciel malveillant ou est responsable de l'élimination des logiciels malveillants de tout système ou site internet ;
- Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre et Verisign contre toutes réclamations, dommages, responsabilités, coûts et dépenses, y compris les frais et honoraires raisonnables des conseils et avocats, résultant de ou liés, pour une quelconque raison, à toute analyse dans le but de détecter des logiciels malveillants, au défaut de procéder à une détection de logiciels malveillants, à tout échec dans la détection ou le nettoyage de logiciels malveillants, ou à toute utilisation des données recueillies lors de la détection de logiciels malveillants; et à ne pas conclure de règlements ou compromis au sujet de ces réclamations indemnifiables sans le consentement écrit préalable du Registre et de Verisign.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre, son opérateurs technique et leurs sous-traitants, actionnaires, directeurs, administrateurs, employés, sociétés affiliées et agents contre tous recours, plaintes, dommages-intérêts, coûts, dépenses, y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec l'enregistrement de Votre nom de domaine. Cette obligation de perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit.

Article .REALESTATE.17. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de révoquer, annuler, refuser, transférer, suspendre, détruire ou autrement modifier les droits d'un titulaire d'un nom de domaine, y compris placer les noms de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire,

sans préavis :

- en cas de non respect du présent contrat ou de toute spécification adoptée par toute entité généralement reconnue comme faisant autorité dans le secteur de l'internet ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar ;
- pour non paiement des frais au Registre.

-fin de l'annexe .REALESTATE-